

Commune de Puissalicon



# PUISSALICON



*Bulletin municipal*  
*Août 2024*



Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Cela fait maintenant dix ans que vous m'avez choisi pour devenir votre maire, un choix largement renouvelé en 2020. C'est véritablement un honneur pour moi de représenter notre commune et ses habitants, c'est aussi la raison pour laquelle j'ai été profondément affecté par ma condamnation et celle de mon fils, une condamnation qui a rejailli sur l'image de notre commune.

Bien sûr j'ai fait appel pour contester cette décision, vous avez été nombreux à me soutenir et je vous en remercie, j'ai remboursé à la commune les frais d'avocats que notre assurance protection juridique n'a pas voulu prendre en charge, pourtant tout cela n'a pas suffi à effacer cette blessure et ce mauvais coup porté à mon encontre, à ma famille, à notre commune.

J'ai choisi de ne pas baisser les bras, de continuer à me battre et à vous servir.

C'est assurément une tâche qui m'oblige chaque jour de ma vie 24 heures sur 24. J'essaie d'y répondre avec honnêteté et franchise, compte tenu de ma responsabilité administrative et financière dans la gestion de notre commune.

Je me dois de vous écouter, je me dois de vous comprendre, je me dois surtout de décider avec le soutien de mon équipe municipale.

Cela reste pour moi une expérience enrichissante, certes parfois douloureuse, mais c'est là aussi où l'on apprend à mieux connaître ses administrés.

Cela reste surtout dix années avec de nombreuses réalisations et beaucoup d'améliorations dans notre fonctionnement depuis 2014.

Voici un nouveau bulletin pour vous montrer que la vie municipale ne faiblit pas. Grâce à l'action de vos élus, grâce au travail de nos agents municipaux, force est de constater que Puissalicon va de l'avant. Evidemment, nous aimerions aller plus vite, mais notre gestion financière doit être à la fois ambitieuse et raisonnée.

Je vous souhaite une bonne lecture

Le maire  
Michel FARENC



## Sommaire

## Page

|   |       |
|---|-------|
| <i>Le mot du maire</i>                            | 2     |
| <i>Sommaire</i>                                   | 3     |
| <i>Aide-mémoire</i>                               | 3     |
| <i>Résultats du compte administratif 2023</i>     | 4     |
| <i>Budget 2024</i>                                | 5     |
| <i>Commémoration 19 mars 1962</i>                 | 6-7   |
| <i>Commémoration de l'Armistice</i>               | 8     |
| <i>Mesures de restriction des usages de l'eau</i> | 9     |
| <i>Taux de remplissage des bornes biodéchets</i>  | 9     |
| <i>Le repas des aînés</i>                         | 10    |
| <i>Conférence sur Puissalicon</i>                 | 11    |
| <i>Patrimoine – La Promenade</i>                  | 12-13 |
| <i>Distribution de calculatrice</i>               | 14    |
| <i>Repas citoyen</i>                              | 15    |
| <i>Nouvelle citerne au stade</i>                  | 16    |
| <i>Protection aux abords des écoles</i>           | 17    |
| <i>Travaux de réfections de voiries</i>           | 17    |
| <i>Réfection de trottoirs</i>                     | 18    |
| <i>Remplacement de poteaux d'incendie</i>         | 18    |
| <i>Travaux d'insertion au cimetière</i>           | 19-20 |
| <i>Parking du château d'eau</i>                   | 21    |
| <i>Restauration de la stèle du 20 août 1944</i>   | 21    |
| <i>Éclairage public</i>                           | 22    |
| <i>Éclairage du stade</i>                         | 23    |
| <i>La route de Lieuran</i>                        | 24    |
| <i>Renouvellement de matériel</i>                 | 25    |
| <i>Enedis - Hérault Energies</i>                  | 26    |
| <i>Rapport de visite campanaire</i>               | 27    |
| <i>Octobre Rose</i>                               | 28    |
| <i>Amicale des écoles et kermesse</i>             | 28-29 |
| <i>Le festival des vendanges 2024</i>             | 30    |
| <i>VIII Printemps du livre</i>                    | 31    |
| <i>Licence IV</i>                                 | 31    |
| <i>Annonce : Forum des associations</i>           | 32    |
| <i>Le roumequeur</i>                              | 33    |
| <i>Résidence « Séniors »</i>                      | 34-35 |
| <i>Ciné en Plein air le 20 août</i>               | 36    |

## Aide-mémoire

### Coordonnées Mairie

Place de la Barbacane  
34480 Puissalicon

☎ 04 67 36 69 50

[mairie@puissalicon.fr](mailto:mairie@puissalicon.fr)

<https://puissalicon.fr/>

<https://www.facebook.com/mairiedepuissalicon>

Ecole : 04 67 36 23 29

Médiathèque : 04 67 28 11 78

[mediatheque@puissalicon.fr](mailto:mediatheque@puissalicon.fr)

### Secours

SAMU – SMUR : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Servian : 04 67 39 10 20

[cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Pompiers : 18 ou 112

Centre antipoison Hérault : 04 91 75 25 25

Urgence par SMS pour les sourds et  
malentendants : 114

Violences conjugales : 3919

### Sictom Pézenas-Agde

☎ 04 67 98 45 83

### Dépannage

Astreinte service des eaux : ☎ 06 76 62 55 59

Dépannage gaz GRDF : ☎ 0 800 47 33 33

Info coupure gaz :

<https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure>

Dépannage Enedis : ☎ 09 72 67 50 34



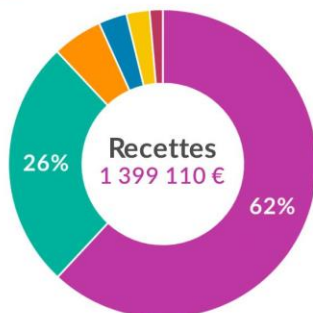


## RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

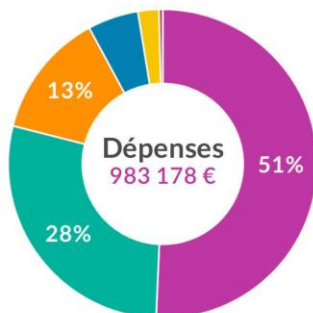
Résultat de Fonctionnement stable qui traduit une très bonne santé financière de la Commune



### Fonctionnement



|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Impôts et taxes :             | 866 370 € |
| Dotations et participations : | 364 753 € |
| Produits des services :       | 73 364 €  |
| Autres recettes réelles :     | 41 412 €  |
| Recettes d'ordre :            | 34 011 €  |
| Produits des cessions :       | 19 200 €  |

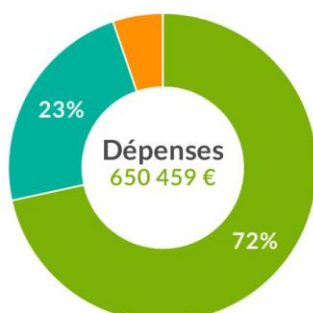


|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Charges de personnel :     | 498 368 € |
| Charges générales :        | 278 071 € |
| Charges gestion courante : | 129 242 € |
| Dépenses d'ordre :         | 52 122 €  |
| Interêts d'emprunts :      | 21 606 €  |
| Autres dépenses réelles :  | 3 769 €   |

### Investissement



|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Dotations et subventions : | 640 578 € |
| Recettes d'ordre :         | 52 122 €  |



|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Dépenses d'équipement :    | 465 661 € |
| Remboursement du capital : | 150 786 € |
| Dépenses d'ordre :         | 34 011 €  |

### Réalisations engagées

Accessibilité des bâtiments communaux - Rénovation énergétique de l'école - Acquisition d'un tractopelle - Création d'un parking au château d'eau - Rénovation des sanitaires publics de la promenade



Rénovation énergétique de l'école [ chauffage + éclairages ]



Création d'un nouveau parking au château d'eau [ 16 places ]



Un Compte Administratif 2023 qui confirme la bonne santé financière de la Commune grâce à un travail de rigueur et de vigilance sur les dépenses de Fonctionnement et de manière générale sur les frais de gestion. Des comptes financiers qui restent sains et qui permettent la poursuite des investissements.



Taux de réalisation dépenses de Fonct

**75%**



Capacité de désendettement

**2.55 ans**





Le Budget Primitif 2024 a été voté par délibération n°2024-10 en date du 27/03/2024

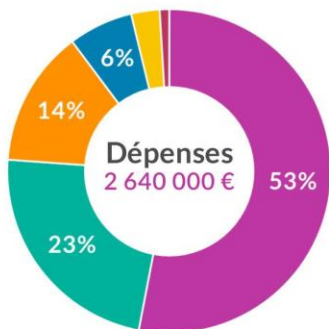
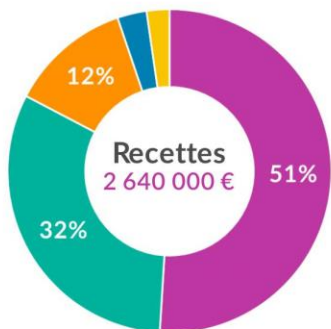


**BUDGET 2024 :** 4 593 000 €

**FONCTIONNEMENT :** 2 640 000 €

**INVESTISSEMENT :** 1 953 000 €

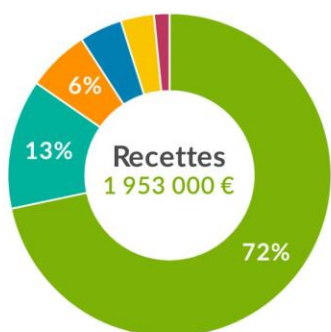
## Fonctionnement



|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| ■ Excédent antérieur :          | 1 345 526 € |
| ■ Impôts et taxes :             | 837 373 €   |
| ■ Dotations et participations : | 320 000 €   |
| ■ Autres recettes :             | 77 101 €    |
| ■ Produits des services :       | 60 000 €    |

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| ■ Virement à section d'invest : | 1 400 000 € |
| ■ Charges de personnel :        | 610 000 €   |
| ■ Charges générales :           | 360 000 €   |
| ■ Charges gestion courante :    | 170 000 €   |
| ■ Autres dépenses :             | 75 000 €    |
| ■ Intérêts d'emprunts :         | 25 000 €    |

## Investissement



|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| ■ Virement de section de fonct :   | 1 400 000 € |
| ■ Dotations et subventions :       | 253 000 €   |
| ■ Excédent d'invest reporté :      | 121 365 €   |
| ■ Excédents de fonct capitalisés : | 83 634 €    |
| ■ Autres recettes :                | 65 001 €    |
| ■ Produits des cessions :          | 30 000 €    |

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| ■ Dépenses d'équipement :    | 1 738 000 € |
| ■ Remboursement du capital : | 160 000 €   |
| ■ Autres dépenses :          | 55 000 €    |

## Projets de la commune

Route de Lieuran RD33E4 :

600 000 €

Travaux réfection de voirie :

100 000 €

Travaux salle du Peuple :

80 000 €

## Stade football

réfection système arrosage, nouvelle cuve d'arrosage, remplacement des éclairages du terrain, remplacement de la pelouse, façade des anciens vestiaires



**46.45%**

Taxe Foncière Bâti



**73.00%**

Taxe Foncière Non-Bâti



**14.00%**

Taxe Hab Rés Secondaire

## Les orientations du BP 2024



Le Budget Primitif 2024 traduit la volonté municipale de poursuivre la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de la santé financière et d'un non-recours à la fiscalité. Les travaux de réseaux et de voirie Route de Lieuran et avenue de Beziers, la construction de la résidence seniors "Farabel" sont en cours de réalisation. De nouveaux travaux de voirie sont programmés à l'automne (chemin des Crozes, chemin de Riels, chemin du Sabalou, chemin de Faissine Brande). Un Budget 2024 maîtrisé et volontariste qui accompagne le développement de la commune.

# Commémoration du 19 mars 1962

## Discours à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient une place singulière. Comme le 11 novembre, comme le 8 mai, il aurait dû marquer l'arrêt des hostilités.

Pour les centaines de milliers d'appelés et d'engagés qui s'étaient succédé sur les rives sud de la Méditerranée, dans les montagnes de Kabylie, dans les gorges des oueds, pour ceux qui s'y trouvaient encore, le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler.

Ils formaient la 3<sup>e</sup> génération du feu. Leurs aïeux, sous les drapeaux, s'étaient battus en 14 comme en 40, répondant à l'appel de la Nation comme on leur demanda à leur tour de le faire, dans une société que la nature et le sens de cette guerre divisaient en profondeur.

Nous nous rappelons de ces jeunes gens, appelés du contingent, qui laissèrent derrière eux une épouse, un frère ou une mère. Ils avaient l'âge de commencer à travailler, d'obtenir leur diplôme universitaire, de prendre un logement. Ils voulaient vivre la jeunesse qu'ils s'étaient imaginée, mais ils n'en ont pas eu le temps, et c'est ainsi que, dans l'espérance collective d'une société promise aux progrès étourdissants des Trente Glorieuses, des destins individuels étaient suspendus.

Les voilà donc engagés à 20 ans, parfois plus, pour ceux qui avaient fait jouer le sursis. Le train pour Marseille, puis, au sortir de la cabine, la chaleur et le soleil, plus insistants qu'en France, la découverte du fort de Santa Cruz et d'Oran, ou de la blanche Alger.

De là, le début d'un voyage jusqu'à leurs casernes, aux quatre coins de l'Algérie, dans ces régions dont ils avaient appris le nom à l'école mais dont ils ne pensaient jamais fouler le sol. Puis, pendant 12, 18 mois ou davantage, ils apprennent la vie d'un soldat au front, faite de camaraderie, de patrouilles, de discussions sur l'avenir, de combats et de la fréquentation de la mort, invisible et pourtant si présente dans l'esprit de chacun.

Car elle frappait indistinctement ses victimes, civiles et militaires, et nous n'en oublions aucune aujourd'hui, comme nous n'oublions pas que ceux du contingent ont payé un lourd tribut à ce conflit. Il y a ceux qui sont morts au combat, et dont les corps ont été rapatriés dans l'ombre pour ne pas inquiéter l'opinion publique, dans des conditions trop souvent indignes des dangers auxquels ils avaient été exposés, des sacrifices qu'ils avaient consentis. Et puis ceux qui disparurent, comme engloutis par les montagnes ou ensevelis par le désert.

Alors, après le retour, après les sacrifices, après la mort des copains, les blessures reçues ou la mort infligée, vint pour ceux de 54 et de 62 un nouveau combat, celui de la reconnaissance. Ce qui est aujourd'hui une évidence, qu'ils avaient des droits sur nous, ne l'était pas à l'époque. Ce n'est que 12 ans plus tard qu'ils obtinrent le statut d'ancien combattant.

C'est aussi cela, la singularité du 19 mars : cette journée ne s'est pas imposée, elle a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la Nation, susciter le recueillement, honorer leurs morts et toutes les victimes.

Notre pays a mis 50 ans à la leur accorder. Cette journée est celle d'une génération toute entière, de ces 26 000 morts qui ont donné leur vie pour la France, de ces 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation.

Nous réunir aujourd'hui, à Paris, au Quai Branly, devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, comme devant chaque monument aux morts, c'est entendre les échos de ce 19 mars 1962, quand, l'encre des paraphe à peine sèche, le cessez-le-feu était proclamé des deux côtés de la Méditerranée.



Les accords d'Evian devaient mettre fin à des opérations dont la violence et l'apprêt désignaient une réalité incontestable, la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard.

Nous réunir aujourd'hui, c'est aussi faire écho aux inquiétudes, à l'angoisse ou à l'amertume de ceux qui comprenaient qu'un cessez-le-feu ouvre toujours une transition, et que celle-ci prendrait fin en même temps que la vie telle qu'ils l'avaient connue jusqu'alors.

C'est l'écho de celles et ceux qui, en devant quitter la terre qui les avait vus naître, ont laissé derrière eux les paysages de leur enfance, les places où ils s'étaient rassemblés, les voisins qu'ils avaient connus. Ce qu'ils avaient cru pouvoir construire. Une vie en somme. Et parfois la vie tout court, car dans ce cessez-le-feu intermittent et fragile, la mort rôdait encore pour les militaires comme pour les civils.

C'est l'écho des cris des Harkis, que les représailles allaient lacérer ou, pour ceux qui réussirent à rejoindre la métropole, qui allaient faire l'expérience cuisante de l'injustice et de l'oubli.

Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire écho à ce que l'histoire de France du vingtième siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle.

Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.

Aujourd'hui, une époque a passé et, avec elle, son lot de douleurs tues, de mémoires contrariées, d'antagonismes aiguisés. Nous avons désormais l'obligation de léguer à notre jeunesse une mémoire apaisée qui ne reproduise pas les souffrances d'hier, ces souffrances qui, pendant trop longtemps, ont empêché les Français de tourner définitivement un chapitre de leur histoire.

Il nous revient de transmettre la mémoire de la guerre d'Algérie sans chercher à trancher dans son extrême complexité, en regardant les événements de l'histoire en face, avec honnêteté et sincérité.

Cela, je l'ai dit l'année dernière, le 19 mars, le 25 septembre et le 5 décembre. Trois hommages pour une seule guerre, trois dates qui nous rassemblent.

Je crois aux cérémonies qui honorent les morts et les vivants, et qui rassemblent la Nation. Des cérémonies qui soient des rites vivants, qui embarquent avec nous la jeunesse qui sera, un jour, à son tour dépositaire de notre mémoire.

C'est pourquoi je crois aux cérémonies qui se renouvellent, qui savent porter l'hommage de la Nation par des moyens nouveaux, dans des lieux différents, mais dont la puissance du symbole n'est pas moins importante. C'était le cas l'année dernière.

Cette régénération de nos cérémonies républicaines est, j'en suis convaincue, l'une des conditions qui nous permettra de continuer à progresser sur le chemin sur lequel s'est engagée la Nation, qui est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits.

Ce chemin, long et difficile, mais nécessaire et salutaire, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons, et son destin que nous construisons.

Vive la République ! Vive la France !



# Commémoration de la signature de l'Armistice, le 8 mai 1945

## Discours de Monsieur le Maire

Mesdames et messieurs les Elus,

Monsieur le Lieutenant-colonel,  
Messieurs les Porte Drapeaux,  
Monsieur le Représentant de l'église catholique,  
Mesdames les Professeurs de l'école primaire,  
Messieurs les Représentants du corps des sapeurs-pompiers de Magalas,  
Mesdames et messieurs les Représentants des associations,  
Mesdames et messieurs les Membres de la musique intercommunale,  
Madame et monsieur les Représentants de la presse,  
Mesdames et messieurs, chers enfants,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence autour de ce monument aux morts pour célébrer, ensemble, la fin des combats de la seconde guerre mondiale. Je vous prie d'excuser le directeur de l'école primaire et le président du club de pétanque qui ne pouvaient pas être là ce matin.

Mesdames et messieurs, vous êtes venus aujourd'hui par respect envers tous ceux et toutes celles qui ont payé de leur vie pour que nous puissions vivre encore en paix en cette année 2024.

Le temps a passé, 79 ans déjà, il s'agit assurément de la plus longue période dans notre histoire de France sans que notre pays ne connaisse la guerre sur son sol.

Pour ceux qui sont nés comme moi après la guerre, nous pouvons dire que nous sommes des privilégiés, voire même des chanceux quand nous voyons, sur cette terre, l'existence de nombreux conflits armés et les terribles conséquences sur les populations civiles.

Les chiffres de cette seconde guerre mondiale sont effroyables, quand on évoque le bilan des pertes humaines : ce sont environ 62 millions d'hommes, de femmes et d'enfants tués dont la majorité sont des victimes civiles. Certains ont péri sur les champs de bataille, d'autres sous les bombardements, d'autres dans des camps d'extermination, d'autres encore dans des exécutions sommaires en guise de représailles ou, comme notre compatriote Jean Moulin, sous la torture.

L'avènement aujourd'hui d'une troisième guerre mondiale serait apocalyptique et signifierait la fin de notre monde compte tenu des armements dont se sont dotés les plus grandes puissances mondiales.

Ces monuments aux morts et ces commémorations sont un hommage que nous rendons à ceux qui ont construit notre liberté au prix de leur vie et dont nous sommes à jamais reconnaissants.

Mais ces rassemblements autour de nos monuments aux morts sont aussi un message de paix que nous souhaitons adresser aux peuples et aux dirigeants de ce monde.

La France et l'Allemagne, ennemis héréditaires pendant des siècles, forment aujourd'hui le socle d'une Europe débarrassée en partie, en partie seulement, de ces luttes guerrières. Ces deux nations montrent aujourd'hui l'image de peuples réconciliés après avoir connu l'horreur de la guerre.

Mais nous ne pouvons pas oublier tous ces sacrifices même si nous n'étions pas là pour la plupart d'entre nous, mais nos parents, nos grands-parents, nos arrière grands parents sont des témoins pas si lointains de cette guerre.

Ils auront vécu avec la peur du lendemain et ils n'auront jamais pu oublier une époque où, chaque jour, ils se demandaient si leur dernière heure allait arriver.

Il faut maintenant souhaiter et espérer que la raison l'emportera sur la folie meurtrière de certains dirigeants, et que les grandes puissances militaires d'aujourd'hui ne nous entraineront pas dans un chaos irréversible.

Aujourd'hui nous sommes aujourd'hui les héritiers de cette période funeste et tous ces monuments aux morts, tous ces cimetières militaires nous rappellent inexorablement les malheurs et les souffrances de cette seconde guerre.

Nous devons apprendre du passé pour éviter que d'autres noms se rajoutent à la longue liste de nos combattants morts pour nous et pour la France.

Mesdames et messieurs, cette cérémonie est celle du souvenir, elle exprime notre reconnaissance éternelle à tous ceux et à toutes celles qui se sont battus et qui sont morts pour défendre notre idéal de paix et de liberté.

Je vous invite à ne jamais l'oublier et à le transmettre aux nouvelles générations.

Vive la France, vive la République



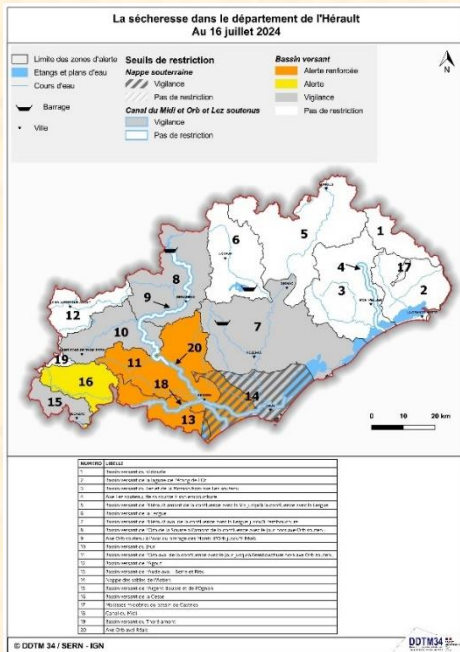
Michel Farenc  
Maire



# MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Le niveau de restriction de l'usage de l'eau pour Puissalicon est **VIGILANCE**.

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les interdits.



### NIVEAU VIGILANCE

LIMITER les consommations pour ÉCONOMISER l'eau

**PARTICULIERS**

- Jardins potagers individuels
- Jardins collectifs
- Stations de lavage
- Façades, toitures, et autres surfaces imperméabilisées
- Lavage des embarcations en aires de carénage
- Pelouses, massifs fleuris
- Navigation fluviale
- Lavage de véhicules par des particuliers (y compris tableaux de plaine)
- Fontaines
- Piscines privées (plus d'1 m³)

**EXPLOITANTS AGRICOLES**

- Irrigation des cultures
- Autres plantations

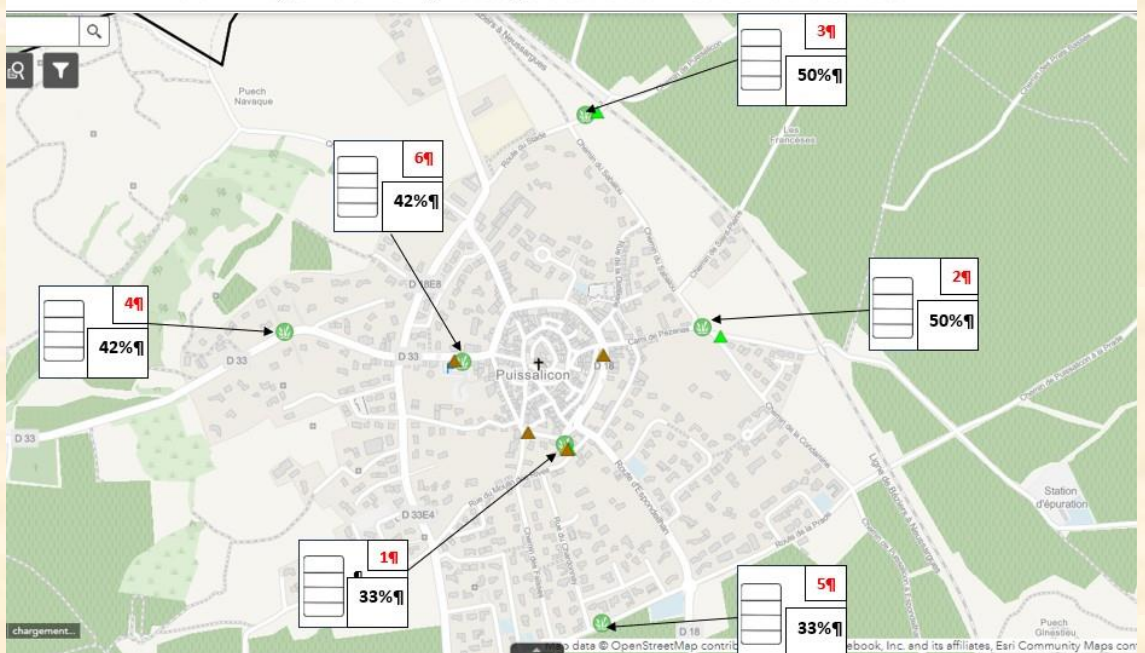
[https://www.herault.gouv.fr/contenu/telechargement/49540/369696/file/AP\\_DDTM34-2024-04-14846\\_ACD\\_V7.pdf](https://www.herault.gouv.fr/contenu/telechargement/49540/369696/file/AP_DDTM34-2024-04-14846_ACD_V7.pdf)

<https://puissalicon.fr/index.php/2024/07/23/important-secheresse-diffusion-de-larrete-de-restriction-des-usages-de-leau-du-22-juillet-2024/>

<https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>



Taux moyen de remplissage des 6 bornes de biodéchets



Permanence  
SICTOM en  
mairie

3 septembre de  
10:30 h à 12:30 h



# Le repas des aînés



Apéritif  
\*\*\*\*\*  
Salade Italienne  
\*\*\*\*\*  
Trou Normand  
\*\*\*\*\*  
Cuisse de canard confite, aux olives  
Gratin Dauphinois, fagots d'haricots verts  
\*\*\*\*\*  
Brie, bleu, tome  
\*\*\*\*\*  
Omelette Norvégienne  
\*\*\*\*\*  
Café

Le samedi 1 juin, la Mairie a invité ses aînés à son traditionnel repas qui rassembla 98 personnes.

L'apéritif a été servi dans la cour de l'école avec un accompagnement d'amuse-bouches préparés par la superbe équipe de Laurent d'AMG.



Après une petite allocution, Monsieur le Maire Michel Farenc a remis un bouquet de fleurs à la doyenne de la commune Yvette Ferreres.

L'animation musicale était proposée par Claude Sendat et Berny Alyson.





# RENDEZ-VOUS

## HAUT LANGUEDOC

## ET VIGNOBLES

### **PUISSALICON**

#### **Puissalicon, un village à la loupe.**

A l'ombre de son château et de son église médiévale, Puissalicon fait la ronde et dévoile des trésors d'architecture... un patrimoine d'exception récemment étudié par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre d'un inventaire mené en partenariat avec la Région Occitanie. L'histoire du village, son évolution urbaine et ses caractéristiques architecturales vous seront présentées au travers de photographies actuelles et de documents anciens, patiemment rassemblés durant deux années d'enquête où nous avons pu compter sur la coopération de l'équipe municipale et des habitants.

#### **Vendredi 8 novembre à 18h**

Rendez-vous à la salle du Peuple

Entrée libre. Conférence de Karyn Orengo,  
chercheur Inventaire Pays d'art et d'histoire.

# Patrimoine

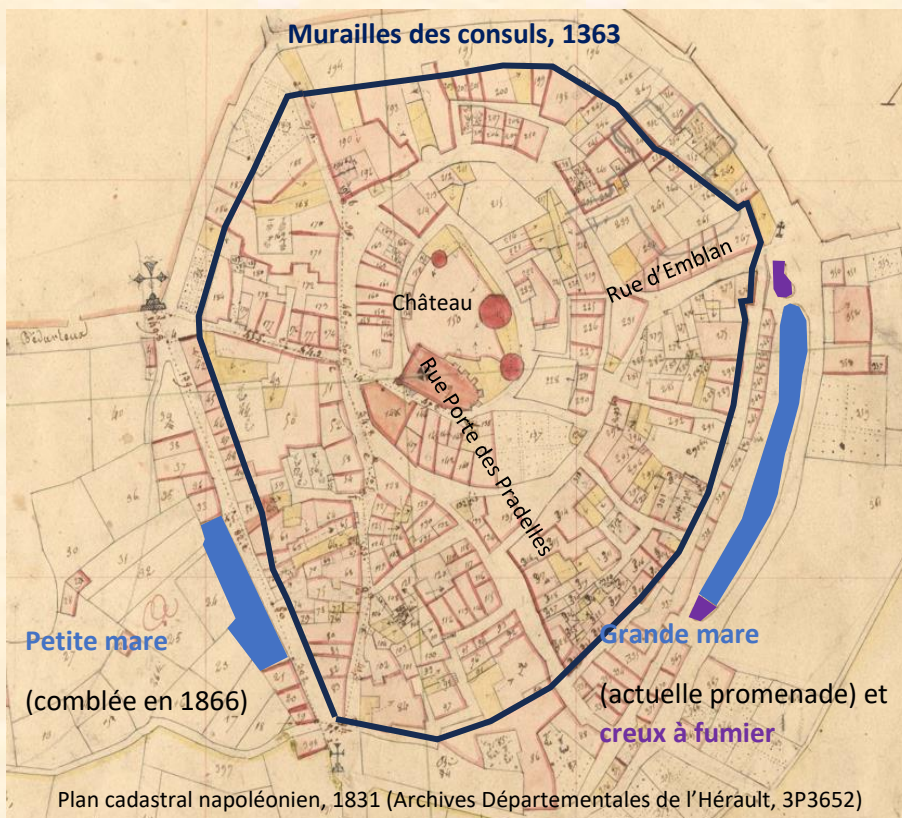
## La promenade de Puissalicon : histoire d'une métamorphose

Par Karyn Orengo, chargée de mission Inventaire du patrimoine au Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles et Alessandro Fiorini, stagiaire de seconde au lycée Jean Moulin de Béziers.

Puissalicon, le 28 juillet 1866. Monsieur Boujol, conseiller municipal de Puissalicon, écrit une lettre à Monsieur Bonnet, docteur en médecine et membre du conseil d'hygiène de Montpellier, afin de l'alerter de l'existence dans la commune d'une mare dangereuse pour la population. Il en dresse une description peu engageante :

*« Dans l'intérieur même du village de Puissalicon, il existe une mare de 110 mètres de longueur, sur 8 de largeur et 3 à 4 de profondeur. Cette mare ne s'alimente que par les eaux pluviales qui entraînent avec elles toutes les déjections d'une population de plus de 800 habitants<sup>1</sup>. A chaque extrémité, il y a un grand creux à fumier bâti à chaux et à sable, disposé à recevoir, avant d'arriver à la mare, toutes les grosses immondices [...]. Les eaux devenant basses après quelques jours de temps sec, les gaz malfaisants qui s'en exhalent, surtout des creux à fumier, sont des plus compromettants pour la santé publique et rendent les maisons riveraines à peu près inhabitables ».*

L'auteur ajoute, pour parfaire le tableau, que des charrettes s'étant engagées sur le chemin longeant la mare ont, à plusieurs reprises, chuté dans ce gouffre avec leur attelage.



La « mare » décrite par l'auteur de la lettre n'est autre qu'une portion importante de l'ancien fossé encerclant les murailles de fortifications de Puissalicon. Celles-ci, dont on conserve la très belle porte des Pradelles, ont été bâties en 1363 à l'initiative des consuls pour défendre le lieu contre les ennemis.<sup>2</sup>

Une autre partie, longeant la rue des Caves Neuves, vient justement d'être comblée lorsque M. Boujol décide d'interpeller le conseil d'hygiène.

Malgré les pétitions de plusieurs habitants, mare et creux à fumier continuent d'« étaler au soleil leur hideur repoussante ». Cinq ans plus tard, la commune décide d'élargir la route

longeant le fossé. Le projet n'aboutit pas, car la mare est reconnue indispensable pour les besoins de la commune pour l'abreuvement des bestiaux et pour combattre les incendies...

<sup>1</sup> A cette époque, Puissalicon ne dispose pas de réseau d'assainissement. Les eaux usées domestiques s'écoulent donc dans les rues, souvent à l'air libre.

<sup>2</sup> Ces fortifications s'inscrivent, comme pour de nombreux villages du Midi, dans la période troublée de la guerre de Cent Ans.



L'épidémie de choléra qui sévit dans le secteur à partir de 1884 va relancer l'affaire du comblement de la mare, dont les eaux stagnantes contribuent à l'éclosion et au développement des maladies épidémiques. La commune est mise en demeure par le conseil cantonal d'hygiène puis par le Préfet d'effectuer des travaux afin de faire disparaître ce foyer d'infections. Il faut cependant attendre encore janvier 1889 pour que le projet soit réellement lancé. Il est confié à Henri Harant<sup>3</sup>, ingénieur Arts et Manufactures, qui imagine en lieu et place une jolie promenade arborée. Les majestueux platanes qui ombragent aujourd'hui encore l'allée sont plantés en 1891.



Avec la construction du groupe scolaire et de la salle du peuple au début du XXe siècle, la promenade achève sa métamorphose. Elle devient dès lors le lieu privilégié des rassemblements villageois. Quelques anciens se rappellent peut-être encore des fêtes de la Saint-Etienne, le 26 décembre, si joliment racontées par Simone Ain-Sopena. L'auteur de l'histoire de Puissalicon décrit les barques et balançoires qu'on lançait à la main, les chevaux de bois et autres animaux en carton-pâte entraînés par un vieux cheval, les marchands de chiques et de pommes au caramel, la bataille de confetti et le bal dans la salle du peuple. Aujourd'hui encore, la promenade est un lieu apprécié des Puissaliconnais, qui profitent de son allée ombragée pour le goûter des enfants à la sortie de l'école, une partie de pétanque, des retrouvailles le soir à la fraîche et pour les fêtes villageoises ou familiales... sans savoir que sous leurs pieds, gît la mare !

### Sources

Archives Départementales de l'Hérault : 5 M 460 ; 3 P 2211 ; 224 EDT 225, 226, 347.

### Bibliographie

AIN-SOPENA Simone. *Puissalicon, mon village*. Saint-Georges d'Orques : Impr. Technic-offset, 1976.- 36 p.

BARTHES Henri, GUIBERT Philippe. *Le Cartulaire municipal de Puissalicon (XIIIe - XVIIe s.) : transcription de la traduction française de 1680*. In : Cahiers de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2001, n° 8. 138 p.

<sup>3</sup> Il s'agit du père de l'architecte biterrois Paul Harant, auteur du groupe scolaire, de la maison Butterfly et du monument aux morts de Puissalicon (voir numéro précédent).



# Remise d'une calculatrice

Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le directeur de l'école primaire,  
Mesdames les professeures,  
Mesdames les agentes communales,  
Madame et Monsieur les correspondants de la presse,  
Mesdames et Messieurs, chers parents,  
Mes chers enfants,

Ce soir, dans cette salle du conseil municipal, nous avons le plaisir de recevoir les élèves de CM2 qui terminent leur scolarité à l'école primaire de Puissalicon et qui, dès le mois de septembre prochain, vont franchir les portes du collège.

Mes chers enfants, cette année, vous êtes 18 à partir pour seulement 11 nouveaux entrants, l'occasion pour moi d'inviter vos parents à mettre tout en œuvre pour maintenir les effectifs scolaires et nos cinq classes.

Pour la plupart d'entre vous, nous vous avons accueilli en 2016, vous aviez alors à peine 3 ans, et voilà maintenant qu'aujourd'hui, du haut de vos 11 ans, vous nous quittez pour devenir des collégiens.

C'est assurément un moment important dans votre vie après cette première période de 8 ans, de la petite section maternelle au cours moyen 2<sup>ème</sup> année.

Pour nous tous et surtout pour vos parents qui vous voient grandir, c'est bien sûr un sentiment de joie et de fierté dans l'instant présent, mais c'est là aussi que nous réalisons ensemble que le temps passe vite, très vite même.

Je voudrais rendre un hommage particulier à votre directeur et à tous les enseignants qui se sont succédé au fil des années pour parfaire votre éducation. Ils ont cette noble tâche de vous transmettre le savoir, la discipline, le respect de l'autre, et bien d'autres choses encore.

Avec eux et grâce à eux, l'école primaire aura été ce lieu emblématique de notre République où vous avez commencé à vous instruire et où vous avez appris à vivre ensemble.

Je voudrais saluer d'autres personnes qui auront été à vos côtés pendant toutes ces années, ce sont les agents communaux. Vous les avez croisés en classe maternelle, à la garderie, à la cantine, à la médiathèque, il y a ceux que vous voyez moins, ils sont à la mairie pour l'administration et au service technique pour les travaux d'entretien, ce sont eux qui sont là pour récupérer les ballons que vous envoyez maladroitement sur le toit dans la cour de l'école.

Je n'oublie pas le rôle essentiel de vos parents dans le suivi de votre scolarité, je n'oublie pas l'amour qu'ils vous portent et la protection qu'ils vous doivent et qu'ils vous assurent face à l'agressivité et la brutalité de ce monde.

Je voudrais remercier aussi mon adjointe aux écoles Marjorie Mathieu pleinement investie dans son rôle et qui entretient avec talent ce lien important entre l'école et la commune. Je remercie aussi ma conseillère déléguée Rosy Gau qui a préparé cette réception.

Mes chers enfants, comme vous le voyez, il aura fallu du temps et du monde pour bien s'occuper de vous du premier au dernier jour de votre scolarité puissaliconnaise, pour faire fonctionner l'école dans les meilleures conditions possibles afin de vous donner un maximum de chances pour grandir et pour réussir.

Dans quelques mois, vous allez donc rentrer au collège.

J'espère tout simplement que vous garderez un bon souvenir de vos années passées à l'école de Puissalicon. Dans votre nouvel établissement, vous allez représenter notre village, nous attendons de vous le meilleur dans vos études, le meilleur dans votre attitude, le meilleur aussi dans votre comportement.

Ainsi nous pourrons, tous ensemble, parents, enseignants, élus, agents communaux, être fiers de notre investissement pendant toutes ces années passées à l'école primaire de Puissalicon. Cet investissement, nous vous le devons, nous nous y sommes employés chaque jour avec force et avec l'unique ambition de faire de vous les hommes et les femmes de demain.

Je vous remercie







Le 13 juillet, veille de la fête nationale a été l'occasion de rassembler 235 personnes pour un repas convivial concocté par Laurent, traiteur AMG de Nissan-lez-Enserune et son équipe, le bar était tenu par « Les Vieux crampons ». À 19:00 heures, la soirée a débuté par l'apéro animé par un concert du trio « Les Faussaires », suivi du repas. Le reste de la soirée a été animé par le duo



Sébastien et Gino

L'apothéose est venue du feu d'artifice qui a été tiré depuis le Sabalou vers 22:45 heures.

Un grand merci aux élus qui ont participé à la réussite de cette soirée et au personnel municipal qui a effectué la mise en place des tables et des chaises.



Photos AMG et Gérard Ferré



# Nouvelle citerne au stade municipal

L'ancienne citerne du stade a été remplacée par une citerne en résine polyester de 40 m<sup>3</sup>.

Cette citerne va servir de tampon pour l'arrosage du stade (quand c'est autorisé) et de réserve pour les pompiers.

Coût de l'opération : 11.982,00 €TTC



Liaison de la citerne à l'arrosage  
et raccord pompier



# TRAVAUX

Photos Michel Kutten

## Protection des abords de l'école



### Protection des abords de l'école

Dans le cadre des directives du plan Vigipirate, la Mairie a pour mission de protéger les abords de l'école.

Depuis le début cette protection était assurée par des barrières de sécurité, protection relativement faible et peu esthétique.

La Mairie a choisi de remplacer ces barrières par des potelets métalliques amovibles.

L'entreprise de fabrication métallique Jaskofer de Puissalicon vient de procéder à l'installation de 20 potelets pour la somme totale de 3.975 €

La pose des potelets est l'œuvre des agents techniques municipaux. Très bon travail.

Cette dernière prestation termine la sécurisation des abords de l'école.

## Travaux de réfections de voiries

| COMMUNE DE PUISSALICON                        |                    |
|---|--------------------|
| <b>TRAVAUX REFECTION DE VOIRIE 2024</b>       |                    |
| - CHEMIN DES CROZES                           |                    |
| - CHEMIN DE RIELS                             |                    |
| - CHEMIN DU SABALOU                           |                    |
| - CHEMIN DE FAISSINE BRANDE                   |                    |
| <b>Montant des travaux : 81 275,30 € H.T.</b> |                    |
| <b>Financement</b>                            |                    |
| DEPARTEMENT FAIC 2024                         | 20 000,00 € 24,6 % |
| CC LES AVANT-MONTS                            | 25 000,00 € 30,8 % |
| COMMUNE DE PUISSALICON                        | 36 275,30 € 44,6 % |

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Les travaux débuteront en automne



## Réfections de trottoirs

L'entreprise de travaux publics Sicilia Manuel de Béziers a procédé à une parfaite restauration de quelques trottoirs en mauvais état sur le territoire de la commune.



Le coût total est de 28.000 € HT, mais la commune a profité d'une subvention départementale de 18.000 € provenant du Fonds départemental d'Aides aux Communes (FAIC 2023).



## Remplacement des poteaux d'incendie 4 et 16

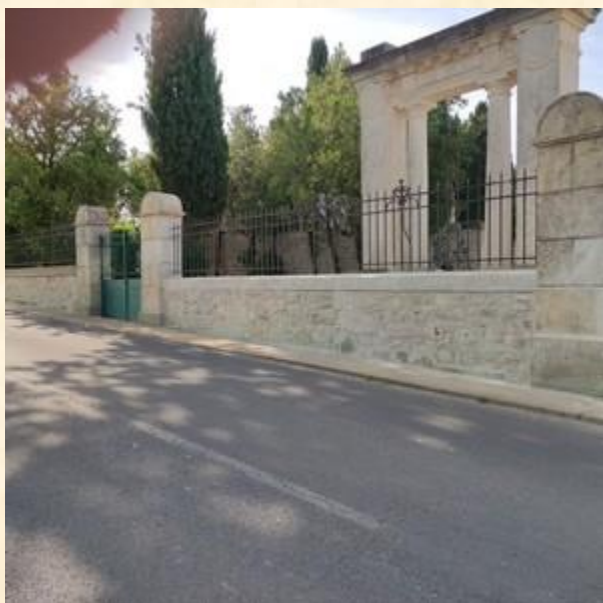
Le service technique des Avant-Monts a procédé au remplacement des poteaux d'incendie 4 et 16 situés respectivement au carrefour de l'ancienne cave coopérative et à l'intersection de la rue du Muscat et de la rue des Muriers.

La commune compte 26 poteaux d'incendie qui sont contrôlés périodiquement.





## Travaux d'insertion au cimetière, suite...

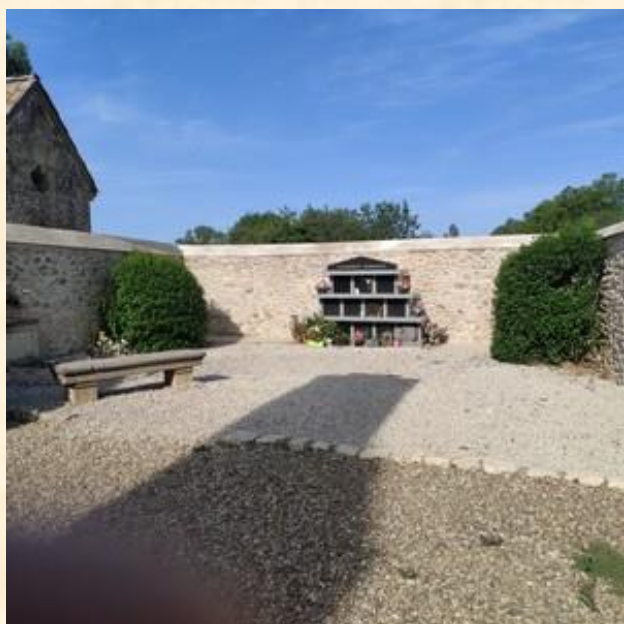
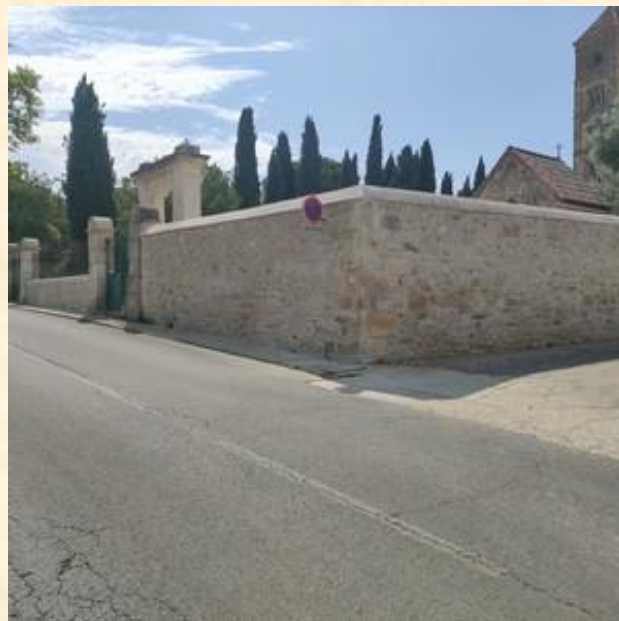


Le chantier de restauration des murs du cimetière continue son petit bonhomme de chemin avec la finition de l'angle du mur sud, la façade avant ainsi qu'une partie des murs intérieurs.

En plus d'un bel aspect, les murs du cimetière sont consolidés pour plusieurs années.

Bravo à ces équipes qui ont fait un travail remarquable.

13 hommes en demande de réinsertion ont travaillé sur ce chantier durant la période de janvier à juin à raison de 26 heures/semaine.



Photos : Michel Kutten



## Chantier d'insertion HAUT LANGUEDOC & VIGNOBLES « PUISSALICON »



Décroustement des anciens enduits et protection des monuments funéraires



## Chantier d'insertion HAUT LANGUEDOC & VIGNOBLES « PUISSALICON »



Rejointoiement des murs avec parfois le remplacement de pierres manquantes ou en mauvais état



Mise en sécurité du chantier avec arrêté municipal et départemental



## **Finition du parking derrière le château d'eau**

La société Colas a été chargée de la finition des sols du parking derrière le château d'eau.



## **Restauration de la stèle des fusillés du 20 août 1944**

Le marbrier Yedra a procédé au nettoyage et au lettrage de la stèle commémorative des fusillés du 20 août 1944. (Coût de l'opération : 468,00 € TTC)

Les membres du service technique ont procédé au nettoyage des abords.





# Éclairage public

Chaque année, une partie de l'éclairage public est renouvelé. Le chantier de 2024 est chiffré à 117.570,17 €





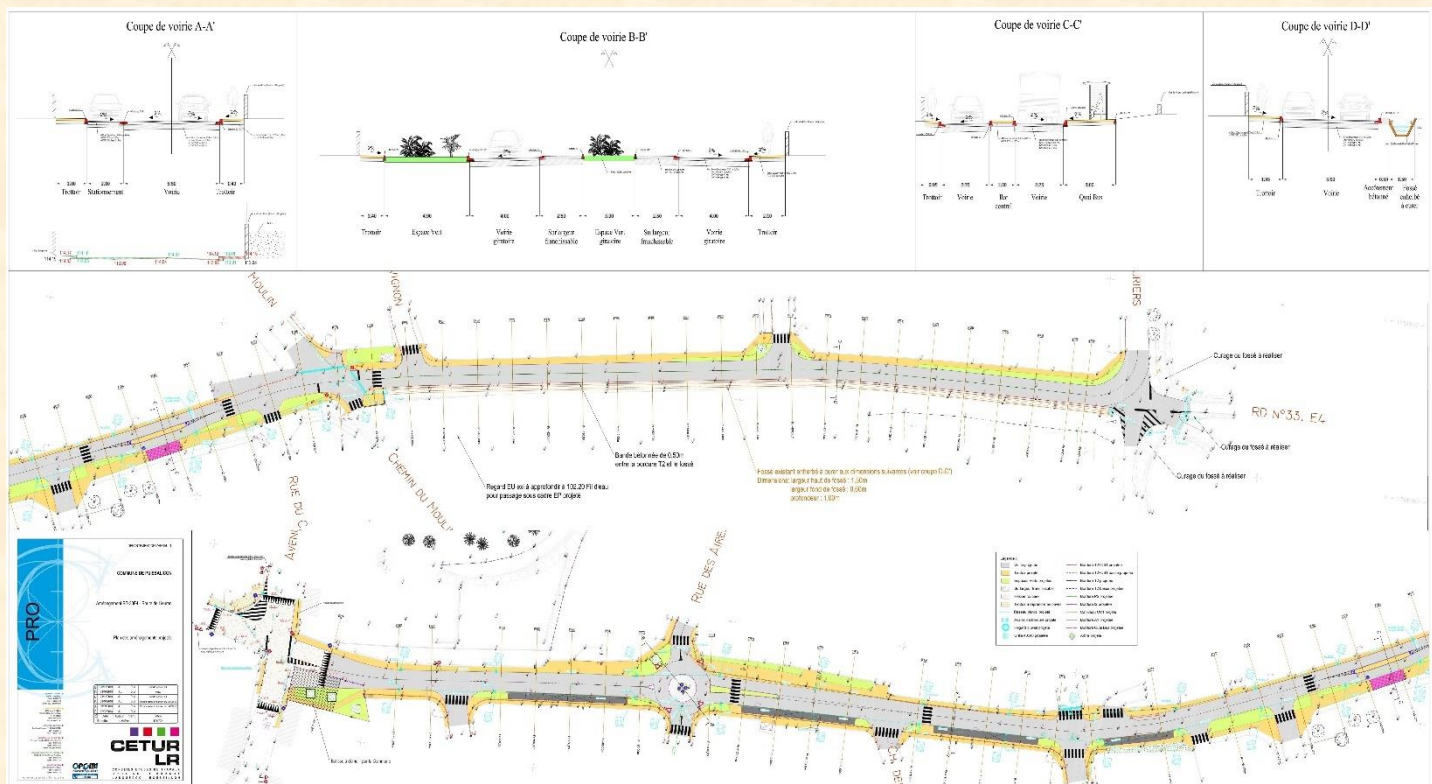
Rénovation de l'éclairage du stade de football  
pour sa classification E6.

39.454,06 €





# La route de Lieuran



La mise aux normes des réseaux « eaux » et « assainissement » sera terminée fin septembre, début octobre.

La partie voirie en surface débutera au début de l'année 2025.





# Renouvellement de matériel

L'ancienne débroussailluse portée ROUSSEAU THEA 450 vient d'être remplacée par une ROUSSEAU ALTEA 500 PA de 55 CV.

## ALTEA 500 PA

Bras avancé cintré à chaud déport avant 60cm

Portée : 5.00m

Poids : 1 300 kg

Machine arrière avec pivot 110°

Puissance rotor 55 ch

Hydraulique indépendante, réservoir d'huile 85 l avec refroidisseur

Montage sur attelage 3 points avec barres de rigidification

**Commande monolevier électrique EPS tous mouvements proportionnels**

-kit température d'huile

-alarme surchauffe

Sécurité d'effacement hydraulique sur pivot

Système float et accumulateur oléopneumatique à commande manuelle

Protection des flexibles par capotage

**Groupe de broyage profilé et renforcé de type TP**

Entraînement indirect du rotor

Rotor universel de 1,20 m équipé de 60 fléaux « Y » FORGEX

**Rouleau palpeur 140 mm à embouts démontables**

Double sens de rotation à commande électrique

Alerte température d'huile

**MONTAGE ET MISE EN ROUTE COMPRISE**

TARIF SPECIAL GROUPEMENT ACHAT SOCODICOR CAMPA

**PRIX DE VENTE CONSENTI** HT 29 500,00 €

**REPRISE D' UNE ROUSSEAU THEA 450** HT 3 000,00 €

**SOIT UNE SOULTE** HT 26 500,00 €

TVA 5 300,00 €

**PRIX TTC** 31 800,00 €



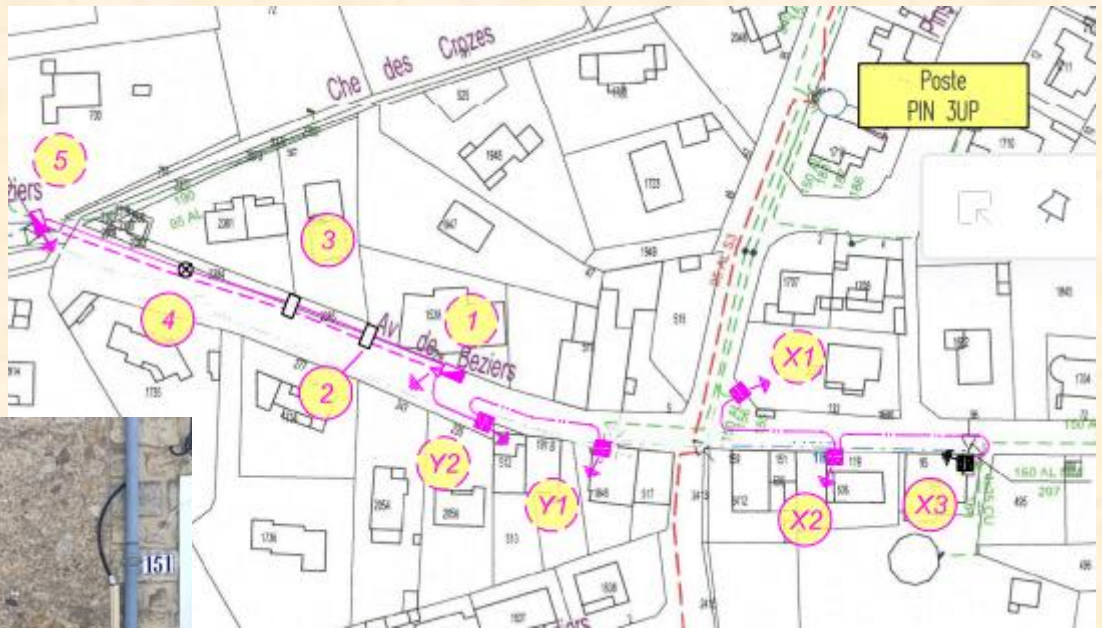


Dans le cadre de la construction des maisons séniors, Enedis a posé une liaison électrique à l'entrée du site.



# Hérault Energies

Hérault Energies a procédé à l'effacement du réseau électrique d'une partie de l'Avenue de Béziers, depuis la pizzeria Louka jusqu'au Chemin des Crozes



**Hérault ÉNERGIES**  
Nous accompagnons dans la transition énergétique

**améliore votre réseau d'électricité**

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>MONTANT DES TRAVAUX</b> | <b>99 030 € TTC</b> |
| Part communale             | 35 174 €            |

- > Réseau électrique  
Hérault Energies : 32% - FACE : 68%
- > Eclairage public  
Commune : 100%
- > Télécommunications  
Commune : 87% - Conseil Départemental : 13%

ENTREPRISE ÉQUIVALENT : Hérault Énergies | FINANCIER : face | ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE : allez-c



# Rapport d'inspection du clocher de l'église



## RAPPORT DE VISITE CAMPANAIRE

Date : 25/01/2024

Nom du technicien : SABATIER

Nom du Client :

MAIRIE DE PUISSALICON

Personne rencontrée :

SECRETARE DE MAIRIE

Installation :

EGLISE

Accès :

BON ACCÈS A L'INSTALLATION

### Caractéristiques de l'installation

Tableau de commande :

Présence d'une horloge mère de type PUNTO 4 avec radio dans la sacristie afin de gérer la commande des cloches.

Présence d'une horloge mère type TEMPUS E afin de gérer le cadran ainsi que l'heure.



Horlogerie d'édifice :

Présence d'un cadran ainsi que d'une réceptrice minuterie.



Coffret clocher et TGBT :

Présence d'un coffret clocher conforme.



Éléments campanaires :

Présence de 3 cloches.

2 cloches sont sur un beffroi avec 2 moteurs de volées ainsi que 2 moteurs de tintement.

Le beffroi sur lequel repose les cloches est à surveiller.

Présence d'une cloche en fenêtre avec un moteur de tintement.



Divers/Sécurité :

RAS

**CONCLUSION :** Installation campanaire à surveiller.

# Associations



Dimanche 6 octobre  
2024

Octobre Rose



Organisé par plusieurs associations



Organisation d'un vide grenier sur la promenade, profitez des beaux jours pour faire du tri dans vos placards, les livres, bibelots etc...dont vous n'avez plus l'utilité et qui peuvent être revendus par nos soins pour alimenter le stand de revente ou pour que vous même deveniez pour un jour "marchand(e)".



Contact : 07 82 39 18 01 - [mroyerconin@gmail.com](mailto:mroyerconin@gmail.com)



## L'amicale des écoles publiques de Puissalicon



Pour cette année scolaire 2023/2024, l'amicale des écoles de Puissalicon et ses bénévoles ont organisé, cette fois encore, de nombreux événements afin de récolter des fonds pour l'école.

Nous avons commencé l'année avec le traditionnel don que nous faisons à l'école, et sommes fiers d'annoncer que nous avons pu faire un don de 10 000€ grâce aux recettes de l'année 2022/2023.

Une fois n'est pas coutume, c'est HALLOWEEN le 31 octobre 2023 qui a ouvert le bal des événements. De 15:30 à 18:00 h, il était proposé: des activités manuelles pour les enfants, du maquillage, un grand goûter et un départ pour une chasse aux bonbons étaient prévus. Les enfants étaient ravis !

Notre traditionnel marché de Noël a eu lieu le vendredi 8 décembre, avec plus d'une trentaine d'exposants, des balades à poney, du vin chaud, une tartiflette et bien-sûr la photo avec le père Noël.



Les enfants, parents et exposants étaient enchantés cette année encore. Grâce à la mobilisation de nos bénévoles, de nombreux beaux lots étaient à gagner lors de la tombola du carnaval, et comme toujours nous sommes ravis d'avoir l'opportunité de faire gagner l'ensemble des gens du village qui participent et achètent des tickets à nos petits écoliers.

Le 1er mai au matin, brins de muguet, fraisiers, rosiers ... et plants potagers étaient présent sur notre marché aux fleurs qui a connu cette année un très fort succès.

Comme à son habitude, la kermesse est l'évènement qui clôture l'année de l'amicale.



Cette année, la kermesse a eu lieu le vendredi 28 juin 2024.

De 16:00 à 18:15 h nous avons tenu une quinzaine de stands de jeux, où les enfants pouvaient s'amuser. De nouveaux jeux sont venus compléter ceux des années précédentes, ils ont rencontré un fort succès. De supers lots étaient prévus pour récompenser les efforts des enfants qui les avaient tous bien mérités.

De 18:00 à 19:30 h environ, les enfants ont interprété leur spectacle de fin d'année, qui était cette année sur le thème du cirque, et des jeux olympiques.

Une ribambelle de jeux étaient à leur disposition. Jeux d'adresse avec un chamboule tout, de précision avec des jeux de billes, un portique de basket, et bien sûr l'incontournable pêche aux canards. Il fallait attendre son tour pour pouvoir enfin pêcher sans permis. Sur le trottoir du groupe scolaire se tenait la caverne d'Ali Baba avec un très grand assortiment de trésors glanés au cours des jeux. Pour la partie récréative, toutes les classes ont assuré le spectacle des plus petits aux plus grands

À la buvette nous avons servi des boissons, mais également des paninis salés ainsi que des granités, qui étaient plus que bienvenus tant il faisait chaud cette année.

À partir de 20:45 h, un repas (seiche à la rouille et Canard aux olives) a été servi à près de 300 convives, cette année encore nous avons fait appel à Florian Mirebien, sa cuisine est très bonne et tout le monde était ravi.

À l'animation nous avons le DJ Alain Simon. Enfants, parents et toutes personnes présentes se sont régalées sur la piste de danse !



Nous tenons à remercier le service technique qui nous a grandement aidé et également merci à la municipalité pour le prêt de tout le matériel, la location de la salle et leur confiance pour l'organisation de tels évènements.

Rien de toute cette soirée n'aurait été possible sans les bénévoles qui étaient derrière les stands de jeux, derrière le bar, au service des repas et ceux également que l'on voit moins mais qui étaient là jusqu'à 3:00 h du matin pour tout ranger et que nous remercions grandement.

Les enfants grandissent, et nombreux d'entre eux partent maintenant au collège et les parents qui étaient avec nous de nombreuses années

les suivent et laissent la place à d'autres, nous sommes en constante recherche de bénévoles, et cette année encore nous espérons vous rencontrer nombreux à la rentrée lors de notre Assemblée Générale dont les dates seront communiquées sur nos réseaux, par le biais de l'école.

Merci à tous pour votre soutien, qu'il soit en nous aidant lors des évènements, ou en participant à ces évènements, grâce à cela nos enfants peuvent partir en classe découverte, en sorties et faire un maximum de choses.

# FESTIVAL DES VENDANGES 2024

**14 SEPTEMBRE 2024**  
10<sup>ème</sup> édition



**FESTIVAL DES VENDANGES**

**Les Barbeaux - La Brigade du Kif**

**Les MC's du Midi - Advitam**

**Batucada BADAUE - Les BADA'Kids**

★ **Cie La Joyeuse Gravité** ★

**PUISSALICON**







Samedi 23 mars, à partir de 10:00 h, dans la médiathèque, s'est déroulée la huitième édition du Printemps du Livre, manifestation culturelle, créée par le foyer rural avec un partenariat de la municipalité et l'équipe de la médiathèque.

L'association Kyo'Hon, Manga café, de Béziers a animé un atelier manga. Cet atelier a été apprécié par un large public.

Différents thèmes ont été présentés au public : roman, science-fiction, policiers, poésie, romans pour enfants, etc.

Quinze écrivains étaient présents à la médiathèque et cette journée a été une belle rencontre entre les auteurs et les lecteurs.

Un grand merci aux gestionnaires de la médiathèque pour le travail fourni pour le bon déroulement de cette journée culturelle.

La clôture s'est arrêtée à 17:00 h et a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité qui offre également le repas de midi aux auteurs.



## **Attribution de la licence IV municipale**

A dater du 01 mai, la licence IV municipale a été remise à Monsieur Alexandre Resve, tenancier de l'épicerie de la Place de la Barbacane sous forme de location, la Commune restant propriétaire.

Bonne réussite dans son commerce à Alex.





**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**

**PUISSALICON**

**LA PROMENADE**

**Forum des Associations**

**Venez à leur rencontre**

**Programme**

**Installation des stands à partir de 8h 45.**

**Ouverture Forum 9H30**

Accueil par la municipalité

Avec le café et croissant de bienvenue

10 h 00 Présentation des associations

Animations, parcours des stands, descriptif des activités  
en présence de Monsieur le Maire et des élus.

12 h 30 Apéritif de clôture du forum.

**Renseignements et inscriptions pour les associations.**

**Mme Rosy Gau tél : 06 87 87 17 20**

Date limite 26 août 2024

En cas de mauvaises conditions climatiques le forum se déroulera dans la  
salle du peuple.

Meilleur accueil à tous.



# LE ROUMEGUEUR

Nous vivons dans un village paisible, en général il y a une bonne entente entre voisins mais il y a malgré tout quelques troubles qui ne respectent personne. Les immondices sont jetées n'importe où, le stationnement des véhicules sur les trottoirs, aux places interdites, d'une durée de plus de 7 jours est chose courante sans parler des nuisances sonores.

Pour rappel, Le 25 avril 1990, la Préfecture de l'Hérault prenait un arrêté pour lutter contre les nuisances sonores.

En voici quelques extraits :

## Article 2

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants ;
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur ;
- des réparations ou réglage de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation ;
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par les *flaies* lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fêtes votives de la commune concernée.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Article 5

## Article 4

Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de comportements ou d'activités non adaptés aux locaux.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables :  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis :  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés :  
de 10 h 00 à 12 h 00

# Résidence « Séniors »



N° Permis de Construire : PC 034 224 21 H0006 délivré le 17/08/2021

| Maître d'œuvre  |  |
|---|--|
| <b>Architecte et OPC</b><br>CHAMARD-FRAUCIET<br>10 rue Jules MARY-MOITTELLER<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr      | <b>Entrepreneur</b><br>PAULA DEMBAT<br>10 rue des Figuiers de l'Étang 34127 PUISSALICON<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr                                    |
| <b>Bureau d'Études Structure</b><br>BET TECHNIQUE<br>10 rue Jules MARY-MOITTELLER<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr | <b>Bureau de COORDONNÉ</b><br>BET CONSULTANTS<br>10 rue Théophraste de Béruland - Domaine La Tour du Val 34127 PUISSALICON<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr |
| <b>Bureau d'Études Plomberie</b><br>BET PLUMBERIE<br>10 rue Jules MARY-MOITTELLER<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr | <b>CSPE</b><br>BET PLUMBERIE<br>10 rue Jules MARY-MOITTELLER<br>34 127 35 35 35 - contact@chamard.fr   |

| Entreprises  |   |
|--|---|
| LOT 0 - BNS<br>SARL L'ARCA ARCA<br>34 127 35 35 35                     | LOT 6 - REVÈTEMENT DE SOLS<br>MOULIN FOUILLAGE<br>34 127 35 35 35   |
| LOT 1 - GROS ŒUVRE<br>MOULIN FOUILLAGE<br>34 127 35 35 35              | LOT 7 - MENUISERIE<br>RENOUVEAUX MENUISERIES<br>34 127 35 35 35     |
| LOT 2 - CHARPENTE COUVERTURE<br>BETV COUVERTURES<br>34 127 35 35 35    | LOT 8 - ÉLECTRICITÉ<br>RENOUVEAUX<br>34 127 35 35 35                |
| LOT 3 - MENUISERIE BOIS<br>RENOUVEAUX<br>34 127 35 35 35               | LOT 9 - VENTILATION PLUMBES SANITAIRES<br>TRAVEL<br>34 127 35 35 35 |
| LOT 4 - MENUISERIE BOIS<br>RENOUVEAUX<br>34 127 35 35 35               | LOT 10 - TRAVAUX DE FINISSE<br>SARL LA<br>34 127 35 35 35           |
| LOT 5 - ISOLATION PLATREUSE ISOLATION<br>RENOUVEAUX<br>34 127 35 35 35 |   |



**Puissalicon**

Réalisation de 10 logements sociaux séniors

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE / 112 000 HT



COMMUNE DE PUISSALICON  
Résidence Forêt - Lieu dit le Village

Construction d'une résidence Séniors de 10 logements

MAÎTRE D'ŒUVRE HERAULT LOGEMENT

- SUBVENTION DÉPARTEMENTALE 112 000 HT
- SUBVENTION COMMUNALE 10 000 HT
- SUBVENTION COMMUNALE 40 000 HT
- SUBVENTION DÉPARTEMENTALE 112 000 HT
- PRET HCL 112 000 HT



**Logement Hérault** **PERMIS DE CONSTRUIRE**

CONTRAT DRESSE PAR HUISSIER DE JUSTICE

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Bénéficiaire             | HERAULT LOGEMENT                              |
| Nom du Maître d'œuvre    | Agence d'Architecture CHAMARD FRAUCIET        |
| N° du PC                 | PC 034 224 21 H0006                           |
| Date de délivrance du PC | 17/08/2021                                    |
| Nature de Travaux        | CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS RESIDENCE SENIOR |
| Superficie du terrain    | 1 735 m <sup>2</sup>                          |
| Dossier en Mairie de     | PUISSALICON                                   |

**Droit de recours**

Le droit de recours contentieux est de deux mois à compter de la publication d'une décision contraire de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis, contre le BICP de la commune de Puissalicon. Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision de la commune de Puissalicon. Toute contestation doit être introduite par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter de la date de réception par le BICP de la commune de Puissalicon.

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**





# Résidence « Séniors » (suite)

Afin de pouvoir prétendre à un logement, il vous faut impérativement avoir enregistré préalablement une demande de logement social et avoir obtenu un numéro unique départemental.

Pour ce faire, merci de compléter votre demande :

- Sous format papier avec le cerfa n°14069\*05 à nous retourner en mairie accompagné des pièces obligatoires.
- En ligne sur : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>, si vous disposez d'une adresse mail ou d'un compte France connect.

The screenshot shows the homepage of the website [demande-logement-social.gouv.fr](https://www.demande-logement-social.gouv.fr). At the top, there are logos for the French Republic, the Union Sociale pour l'Habitat, and the website's name 'MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL'. A navigation bar contains links: 'CRÉER UNE DEMANDE | GÉRER MA DEMANDE | COMMENT ÇA MARCHE ? | SUIS-JE ÉLIGIBLE ? | OFFRES PAR COMMUNE | OÙ NOUS TROUVER ?'. The main content area features a large image of a woman looking at her phone, with the text 'SIMPLE, EFFICACE' and two buttons: 'JE CRÉE UNE DEMANDE' and 'JE GÈRE MA DEMANDE'. Below this are four circular icons with text: 'Tout savoir sur la démarche de demande de logement social', 'Connaître les offres de logements sociaux sur une commune', 'Trouver un guichet d'enregistrement près de chez moi', and 'Demander de l'aide pour votre logement social'. A section titled 'Bienvenue sur demande-logement-social.gouv.fr' contains five video thumbnails with titles: 'Créer un compte personnel et se connecter', 'Comment renseigner le formulaire de création de la demande de logement social', 'Rattacher une demande de logement social à un compte personnel', 'Parcourir le tableau de bord du compte personnel', and 'Comment renouveler une demande de logement social'. At the bottom, there is an 'Annonces' section with a notice about browser updates and a note about the security number (NIR) required for account creation.

Pour vous accompagner dans cette démarche, vous pouvez vous rendre dans une Maison France Services ou dans les permanences de la Maison Services Itinérante.

SERVICE CULTUREL  
DES AVANT-MONTS

**CINÉ  
PLEIN AIR**

le **Cœur  
des hommes**

UN FILM DE MARC ESPOSITO

**& CONCERT**  
*La Grillon en Duo*  
Chansons poétiques à textes

**Mardi 20 Août**  
**PUISSALICON**  
Promenade

À PARTIR DE  
**19h30**

GRATUIT - ENTRÉE LIBRE  
SUR PLACE : RESTAURATION, VIGNERONS, PRODUITS LOCAUX

Infos : 04 67 36 67 13  
CultureAvantMons - www.avant-monts.fr

LES AVANT-MONTS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OCEST-HÉRAULT

## CONCERT, SPECTACLE + CINÉ PLEIN AIR

📅 🌙 🎬 Le Ciné plein air fera sa seconde escale de l'été à Puissalicon, mardi 20 août, sur l'esplanade, avec en préambule dès 19h30, un apéro musical avec « La Grillon en duo » : La Grillon nous embarque au cœur d'un univers musical coloré. A la tombée de la nuit, projection de la comédie de Marc Esposito « Le cœur des hommes ».

📅 🎫 Entrée libre et gratuite. Ouverture des sites dès 19h30, projections à la tombée de la nuit. Sur chaque lieu, buvette, vigneron et restauration sur place.

Des transats seront installés, possibilité de se munir de son propre fauteuil.

Infos au 04.67.36.67.13/ 06.43.92.46.84 et [reservation@avant-monts.fr](mailto:reservation@avant-monts.fr)